



## Séparation comment ça marche

Par **Harcelement**, le 30/01/2012 à 20:11

Bonjour,

Je me trouve actuellement enfermé dans un mariage très compliqué.

J'ai épousé un marocain il y a 2 ans qui m'a vraiment berné en beauté. J'ai un bébé et je viens d'apprendre que j'étais enceinte. Je suis en recherche d'emploi et je vis du rsa. L'histoire est vraiment longue donc je vais essayer de faire court.

Mon mari est parti travailler au maroc comme prof alors qu'on avait convenu de vivre en france. Il m'a dit pour me rassurer qu'il attendait d'être titularisé et il organisera son planning comme il le souhaite en ne travaillant que 3 mois dans l'année et le reste du temps en france. Le pire c'est qu'il ne serait pas payé pendant sa fonction. Je me suis renseigné et apparemment au maroc ils ne commencent à payer leurs fonctionnaires que 6 mois à 1 an après le début de leur travail. Hors mon mari cela a 1 an et demi qu'il travaille au maroc. Je suis sûr qu'il est payé, très bien même mais refuse de déclarer ses ressources en france pour ne pas avoir à assumer sa famille ici. Même pire il revient à peu près tout les 2/3 mois, vide le compte joint et repart. C'est souvent ma mère qui subvient à mes besoins et à ceux de mon fils.

J'ai passé ma 1ère grossesse dans le stress et affreusement seule. Je suis sûr qu'il arnaque la caf mais j'ai aucun moyen de le vérifier. Je refuse de continuer ainsi mais je veux quand même donner une chance à mon mari de changer pour mes enfants.

J'avais pensé à opter pour la séparation temporaire afin que chacun puisse réfléchir de son côté, tenter de changer et de repartir sur de bonnes bases.

Le problème est que mon mari ne veut pas entendre parler de séparation. Puis-je la demander sans lui ? Dois-je justifier ma demande auprès du juge ? Dans quel délai je peux obtenir la notification de séparation ? Et quels sont les modalités ? Concernant la caf qu'est-ce que je risque si elle venait à tout savoir vu que je suis moi-même pas au courant de ses ressources au maroc et que j'ai juste des soupçons. Je n'ai aucun intérêt à mentir à la caf vu que je ne reçois pas un centime de sa part bien au contraire.

Merci par avance pour toutes les informations que vous pourrez me donner.